

**COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 SEPTEMBRE 2016**

Etaient présents : M RIGHI, Maire- M. PIERMANTIER- M. TROMBINI-Mme JOLY–
M. PACINI- Mme PAULUS-MARIOTTI- Mme SUJKOWSKI, Adjoints,
Mme MALANDRA — M. RUGGIERI -M. MANOCCHI- - Mme CAILLOU- M. MORANDA - M.
CAMELLE -Mme ZACCAGNINI- Mme SOLIDA- M. LECLERC.

Absents représentés :

Mme MONTI qui donne procuration à Mme JOLY.
M. NAPOLI qui donne procuration à M. PIERMANTIER.
M. REBOIS qui donne procuration à M. PACINI.
Mme FERRE qui donne procuration à M. RIGHI.
M. LAVANDIER qui donne procuration à M. TROMBINI.

Excusée : Mme FREITAS.

Absente : Mme BERBACHE.

Secrétaire : Mme ZACCAGNINI.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE la vente de la maison sise 48. Rue Maréchal Foch à Hussigny-Godbrange, parcelles cadastrées AH N° 136 et 311, d'une contenance de 2 ares 50 centiares, au prix de 50 000 euros hors droits et taxes, au bénéfice de Monsieur MIRANDA DE CASTRO José, à ESCH-SUR-ALZETTE.

DIT que les frais découlant de cette cession sont à la charge de l'acquéreur,
CHARGE Maître LEZER, Notaire à Villerupt, d'établir l'acte de vente,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit acte.

- FIXE la liste des dépenses et valeurs allouées à l'occasion des fêtes et cérémonies diverses organisées par la Commune et imputées sur le compte 6232 du budget communal.

- AUTORISE Mme COADIC Michèle, Directrice des Services, à effectuer des achats sur internet pour les besoins de la Commune auprès des fournisseurs auprès desquels aucun compte n'est ouvert au nom de la Commune.

Les achats seront remboursés par mandat administratif sur présentation des justificatifs d'achat.

- APPROUVE les admissions en non-valeur d'un montant de 240 € selon la liste des pièces arrêtée par la Trésorerie de Longwy-Villerupt pour 2016.
DIT que les crédits sont prévus au Budget Communal 2016 – Article 6541.

- DECIDE de voter les subventions suivantes :

- Centre Communal d'Action Sociale..... : 20 000 €
- Association Laïque d'Education Permanente... : 10 000 €
- Association du Bicentenaire..... : 790 €
- AFPS Meurthe&-Moselle Nord (projet Human Supporters).. : 300 €
- Comité des Italiens à l'Etranger de la circonscription consulaire de Metz-Région Grand-Est (aide aux sinistrés du séisme du 24 août 2016..... : 500 €

- DECIDE de procéder à un virement de crédits sur les comptes suivants du Budget Primitif Communal 2016 :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

Article 1641 – Chap.16 – Emprunts	+ 5 000 €
Article 2313 – Op.87 – Travaux dans les écoles	- 150 000 €
Article 2315 – Op.112 – Requalification Centre-Ville ..	+ 145 000 €

- DECIDE d'instituer un abattement de 20% sur la valeur locative des habitations soumise à la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides, prévu à l'article L1411-II-3bis du Code Général des Impôts.

- DECIDE, conformément à l'aménagement de la forêt communale – territoire de Morley, la mise en vente des coupes sur les parcelles N° 40 – 41 – 65 – 66 et 67B selon les destinations suivantes :

- Les grumes de la futaie des parcelles 40 – 41 – 65 – 66 et 67B seront vendues façonnées par les soins de l'office National des Forêts.

- Les houppiers, le taillis, les petites grumes et les arbres de qualité chauffage des parcelles N°40 – 41 – 65 – 66 et 67 B seront vendus sur pied.

- DECIDE conformément à l'aménagement de la forêt communale de Hussigny-Godbrange, la mise en vente des coupes suivantes :

* Vente en bois façonné et cession de bois de chauffage :

Unités de gestion 5a1, 120a1 et 121a1

*Cession bois de chauffage

Unité de gestion 124r

* Vente en bloc et sur pied

Unités de gestion 1a4, 18a2, 18a4, 30a4, 112a1, 113a1, 21, 22 et 23

-APPROUVE l'aménagement du parcours de promenade en forêt communale de Hussigny-Godbrange pour un montant estimé à 30 000 € H.T.

SOLLICITE pour le financement de cette opération le Fonds de Concours au profit des Communes de la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy d'un montant de 15 000 €.

-APPROUVE l'avenant N° 1 au marché de travaux – Réfection de la couverture et des zingueries de l'Eglise, pour un montant en moins-value de 1 905 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant avec l'entreprise JDB Charpentes.

- DECIDE de classer dans la voirie communale les rues suivantes :

- * Rue Maurice Kriegel-Valrimont pour une longueur de 215 mètres et une largeur de 5 mètres.
- * Rue Henri Rol-Tanguy pour une longueur de 213 mètres et une largeur de 5 mètres.
- * Allée de la Résistance pour une longueur de 106 mètres et une largeur de 5 mètres.
- * Allée de la Déportation pour une longueur de 106 mètres et une largeur de 5 mètres.

- APPROUVE les aménagements de sécurité prévus dans le cadre de la première phase de requalification du Centre-Ville, estimés à 71 800 € H.T.

SOLLICITE pour le financement de cette opération, une subvention au taux maximum auprès du Conseil Départemental de Meurthe-&-Moselle, au titre du Fonds des Amendes de Police.

- APPROUVE la convention entre le Conseil Départemental de Meurthe-&-Moselle et la Commune de Hussigny-Godbrange relative aux travaux d'aménagement sur la RD 26, rue du Maréchal Foch, entre les PR 10 + 800 à PR 11 + 000 dans le cadre de la première phase de requalification du centre-ville.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

- APPROUVE la convention pour participation aux frais de fonctionnement relatifs aux interventions du psychologue en direction des élèves scolarisés à Thil, Hussigny-Godbrange, Tiercelet et Villerupt pour l'année 2015-2016.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

-

Fait à Hussigny-Godbrange, le 22 septembre 2016.

**Le Maire,
Laurent RIGHI**